

Département  
Lot et Garonne

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'AIGUILLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de  
membres du  
conseil : 9  
En exercice : 9  
Qui ont pris part à  
la réunion : 6

SÉANCE DU MERCREDI 13 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre à dix-sept heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aiguillon s'est réuni en séance, au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'Aiguillon, salle du Jumelage, sous la présidence de Monsieur Christian GIRARDI, Président.

Date de  
convocation :  
4 décembre 2023

Étaient présents : 6

MM. Christian GIRARDI, Valérie BIDET, Catherine LARRIEU, Bernadette CAPDEVILLE, Brigitte LEVEUR, Claudette PICARD.

Étaient absents : 3

Mme Annick PAPON, Danièle POLONI, Dominique REAU.

Objet de la  
délibération

Secrétaire de séance :

MM. Martine BEVILACQUA - Directrice du CCAS-, Flora BOULBES - Agent social-.

Finances Locales

-  
BUDGET

☒☒☒☒☒☒☒  
☒☒☒☒☒☒

Décision  
modificative n° 1

Monsieur le Président soumet au Conseil d'Administration le rapport suivant :

Section  
Fonctionnement

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à un ajustement comptable en section de fonctionnement du budget du CCAS.

Cet ajustement budgétaire a pour objet l'augmentation des dépenses relatives au portage de repas, suite au surcroît du nombre de personnes sollicitant les repas à domicile.

Cette décision modificative est précisée comme suit :

Chapitres	Articles	Dépenses	Recettes
011	60623	13 800 €	
011	611	8 550 €	
012	64111	- 11 700 €	
65	6561	- 2 500 €	
65	6562	- 500 €	
74	7474		7 650 €
TOTAL		7 650 €	7 650 €

*Le Conseil d'administration,  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,*

*6 voix pour,  
0 voix contre,  
0 abstention,*

- APPROUVE la décision modificative n° 1 proposée du budget du CCAS de l'exercice 2023 par chapitre en section de fonctionnement.

Fait et délibéré à Aiguillon, les jour,  
mois et an que dessus,  
Pour copie conforme,

Le Président  
Christian GIRARDI

